

## SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1912

---

PRÉSIDENCE DE M. JACQUES

---

La séance est ouverte à 8 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1912, nos 8, 9 et 10.

*Volkskunde*, 1912, nos 9 et 10. — A. de Cock, De onwondbaarheid en de Achilleshiel. — H. Logeman, Volkskunde als examen-vak. — A. de Cock, Spreekwoorden, zegswijzen en uitdrukkingen op volksgeloof berustend. — Th. Peeters, Oude Kempische liederen. — Een oud hollandsch kinderrijmpje uit Washington. — Oude Brusselsche straatroepen.

*Revue anthropologique*, 1912, nos 9 et 10. — Enquête sur les croisements ethniques.

*Revue d'ethnographie et de sociologie*, 1912, nos 9 et 10. — B. Crova, L'industrie de l'âge de la pierre en Mauritanie. — Pariel, La maison à Figuig. — Scott Mactie, A jeweller in Northern Nigeria. — A. Delacour, Les Tenda, Koniagui, Bassari, Badyaranké de la Guinée française. — W. Deonna, Futuristes d'autrefois et d'aujourd'hui. — Van der Voo, Les débuts de l'État, d'après Vierkandt.

*Bullettino di paleontologia italiana*, 1912, nos 5-8. — Alfonsi, Nuovi scavi nella stazione neolitica della Grotta Velika-Jama nel comune di Savona. — Taramelli, Note di preistoria sarda. — Patroni, Tomba arcaica scoperta nel 1895 in Este. — Pellegrini, Necropoli paleoveneta di Oppeano Veronese.

*Glanik zemaljskog muzeja u Bosni i Hercegovini*, 1912, n° 3.

*Maurice Exsteens*, La Préhistoire, 1913.

*Lucien Mayet*, Les Néolithiques de Montouliers. (Extrait de « L'Anthropologie », t. XXIII.)

*Lucien Mayet*, L'indice céphalique des épileptiques. (Extrait du « Livre jubilaire du professeur J. Teissier », 1910.)

*Idem*, Le développement physique de l'enfant. (Extrait du « Journal médical français », 1912.)

*Correspondance.* — MM. Houzé et de Loë s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

The Rice Institute de Houston (Texas) nous a invités à nous faire représenter à la cérémonie d'inauguration de la nouvelle Université de Houston. Malheureusement cette invitation nous est parvenue trop tard. Une lettre de remerciements et de félicitations sera adressée aux président et membres du Rice Institute.

On nous annonce que le III<sup>e</sup> Congrès international de Sciences historiques se tiendra à Londres du 3 au 9 avril 1913. Il comportera neuf sections, parmi lesquelles une section d'histoire religieuse, une section d'archéologie et de préhistorique, une section d'ethnologie. Le secrétaire du Congrès est le Prof<sup>r</sup> I. Gollancz, British Academy, Burlington House, à Londres (W). On nous invite à désigner des délégués pour y représenter la Société.

*Bibliographie.* — M. le Président signale que l'un de nos collègues les plus assidus, M. Maurice Exsteens, vient de publier un excellent livre de vulgarisation : *La Préhistoire*. Cet ouvrage, d'une lecture agréable, est conçu et écrit avec la plus grande clarté, et son auteur montre qu'il est au courant des travaux les plus récents sur le sujet qu'il traite. C'est un très bon ouvrage, qui peut être tout particulièrement recommandé à ceux que la préhistoire intéresse.

COMMUNICATION DE M. LE B<sup>on</sup> DE LOË.  
LE CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE  
ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES DE GENÈVE  
XIV<sup>e</sup> SESSION — 9-15 SEPTEMBRE 1912.

On se souvient que la XIV<sup>e</sup> session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques devait avoir lieu à Dublin; mais il ne put en être ainsi par suite de la maladie de son organisateur, et la ville de Genève fut alors désignée par le Conseil permanent.

Ce choix se justifiait entièrement, car la Suisse des His, des Rutimeyer, des Pictet, des Forel, des Keller, des Troyon, des Hippolyte Gosse, des Bonstetten, des Desor et des Carl Vogt a écrit plus d'une page au Livre de la Préhistoire et de l'Anthropologie, et ce fut à Neuchâtel, en 1866, que le Congrès, né à la Spezia l'année précédente, tint sa I<sup>re</sup> session.

La réunion de Genève avait pour président d'honneur, M. Édouard Naville, l'éminent égyptologue; pour président effectif, l'aimable Prof<sup>r</sup> Eugène Pittard à qui l'on doit la remarquable étude des crânes valaisans de la vallée du Rhône, et pour secrétaire général, M. Waldémar Deonna, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes.

Les adhérents étaient au nombre de 531, se répartissant, au point de vue des nationalités, de la manière suivante : Suisse, 240; France, 117; Belgique, 38; Iles Britanniques, 36; Italie, 18; Allemagne, 11; Espagne, 10; Russie, 10; Argentine, 8; États-Unis, 8; Hongrie, 8; Mexique, 5; Autriche, 4; Égypte, 3; Portugal, 3; Suède, 3; Australie, 2; Canada, Cuba, Danemark, Japon, Malte, Palestine et Roumanie, 1.

La Belgique venait donc immédiatement après la Suisse et la France avec 38 adhésions, et ce chiffre a sa signification, étant la preuve de l'intérêt que l'on prend de jour en jour davantage, dans notre pays, pour tout ce qui peut éclairer les origines lointaines de l'humanité.

« La préhistoire, ainsi que le disait M. Louis Chauvet, président du Conseil administratif de la ville de Genève, dans son beau discours de réception des congressistes à l'Ariana, intimement liée à l'anthropologie et à l'ethnographie, est, en effet, la plus populaire des sciences archéologiques. Si lointaines que soient les époques dont elle s'occupe, ajoutait-il, le souci des questions qu'elle pose pénètre de plus en plus la vie contemporaine. C'est que votre science aborde le plus troublant des problèmes, celui des origines de l'Homme. La préhistoire touche encore à d'autres disciplines. Elle est un des chapitres, et non des moindres, des sciences sociales; elle enrichit l'histoire de l'art; elle prête enfin son aide à l'étude méthodique du sentiment religieux. »

Treize États étaient officiellement représentés.

Vingt-trois universités, dix-huit musées et instituts et soixante-treize académies et sociétés scientifiques avaient envoyé des délégués.

Un article additionnel au règlement général du Congrès, arrêté

à Bologne, en 1871, stipule que « la langue française est seule admise pour les communications verbales pendant les séances et dans la publication du compte rendu du Congrès et des Mémoires qui y sont joints ». Mais à Monaco, en 1906, fut déposée une proposition modifiant cet article restrictif de la manière suivante : « La langue officielle du Congrès est le français ; elle est employée pour la rédaction des procès-verbaux et la correspondance de la Commission d'organisation et du Comité. Toutefois, les membres du Congrès peuvent, dans leurs lettres, leurs communications ou leurs lectures, se servir de l'allemand, de l'anglais ou de l'italien.

» Les communications en ces trois langues seront accompagnées d'un résumé en français, et les discussions devant le Congrès continueront à se faire en langue française. »

Conformément à l'article 16 du règlement, la votation sur cette proposition devait se faire à Genève, simplement par oui ou par non, la discussion ayant eu lieu au Congrès de Monaco. Elle se fit au début de la première séance du lundi 9, et l'adjonction de l'allemand, de l'anglais et de l'italien fut admise à une assez forte majorité.

Les communications d'ordre scientifique faites au Congrès ont été extrêmement nombreuses, et je ne peux donner ici qu'un simple aperçu de celles que j'ai pu suivre :

M. le marquis de Cerralbo, de la « Real Academia de la Historia », de Madrid, auquel est due la découverte des riches nécropoles ibériques dont nous parlerons plus loin, a fait connaître *Torralba* (Soria) dans le nord de l'Espagne, une des plus anciennes stations humaines de l'Europe. Les types industriels (calcaires, quartzites et calcédoines taillés) qu'on y rencontre appartiennent à la fin du Chelléen et au début de l'Acheuléen. La faune est celle de l'*Elephas antiquus*, y compris la forme archaïque de Tilloux et d'Abbeville avoisinant le *meridionalis*.

M. V. Commont, dont les remarquables travaux ont profondément modifié la conception que l'on se faisait dans ces derniers temps encore des gisements d'Amiens, a traité de la chronologie et de la stratigraphie des industries néolithiques et paléolithiques dans les dépôts holocènes et pléistocènes du nord de la France et a annoncé la découverte, faite par lui, dans la vallée de la Somme, à Montières, d'une industrie moustérienne à faune chaude (*E. antiquus* et *R. Merkiti*). Le fait est d'autant plus intéressant que des savants fort autorisés considèrent l'époque moustérienne comme étant contemporaine de la quatrième glaciation de Wurm.

La succession des industries paléolithiques et les changements de la faune du Pléistocène en Italie étaient encore peu connus. M. A. Mochi, de Livourne, a pris à tâche d'éclaircir cette question par des fouilles, par la revision de la littérature paléontologique et archéologique et par une étude nouvelle du matériel italien des musées et des collections. Devant choisir entre les différents essais de synchronisme, l'auteur a préféré celui de M. Rutot (1910), parce que c'est le seul, a-t-il dit, qui permet de s'expliquer aisément la discordance des données fauniques et industrielles italiennes d'avec celles d'au delà des Alpes. On doit être reconnaissant à M. Mochi d'avoir présenté au Congrès le premier travail synthétique sur l'Italie.

« La technique comparée de la taille des outils amygdaloïdes. »

Par l'observation de pièces à divers états de fabrication recueillies aux environs de Perches (Yonne), M. Jousset de Bellesme est arrivé à reconstituer les phases par lesquelles passe un outil amygdaloïde jusqu'à sa forme parfaite.

M. Théodore Volkow, de Saint-Petersbourg, nous a entretenus des nouvelles découvertes qu'il a faites dans la station paléolithique de Mélène (Ukraine). Il y a mis au jour des ossements d'animaux, des instruments d'aspect magdalénien et des sculptures sur os et sur ivoire. Parmi ces dernières, des ornements en spirale présentent un intérêt particulier.

Les trouvailles paléolithiques de la Russie d'Europe offrent, comme on le sait, des caractères spéciaux et nous laissent dans le doute quant à la haute antiquité des restes de l'industrie humaine qu'elles ont fournis.

Deux nouveaux squelettes humains moustériens ont été découverts à la Ferrassie (Dordogne) par MM. Capitan et Peyrony. Ce sont, cette fois, des squelettes d'enfants qui prêteront un intérêt tout à fait spécial au point de vue de la croissance de l'homme de cette époque. D'autre part, il s'agit bien ici (les conditions de gisement ne laissant aucun doute à cet égard), d'une sépulture voulue, systématique, de l'époque moustérienne.

M. L. Didon, de Périgueux, a fouillé avec grand succès l'Abri Blanchard des Roches, commune de Sergeac (Dordogne). C'est un gisement aurignacien moyen. Cette station est extraordinairement riche en os travaillés. Les pointes à base fendue y sont en grande abondance ainsi que les objets de parure. Il a été recueilli également un assez grand nombre de poinçons, pointes de sagaies, ciseaux, lissoirs, bâtons dits de commandement. Comme nous à

Spy, M. Didon a retrouvé à Sergeac des quantités de perles et de pendeloques d'ivoire à tous les états de confection.

M. Didon émet une hypothèse nouvelle au sujet de la destination des bâtons dits de commandement. Ce seraient, du moins pour certains d'entre eux, des ustensiles qui auraient servi à redresser les bois de flèches.

Le Tuc d'Andoubert, dans l'Ariège, est une caverne dont les parois sont ornées de merveilleuses gravures. On y voit des rennes, des chevaux et certains signes très curieux rappelant la forme de la lettre P. Cette grotte a été découverte et fouillée par le comte Begouen, de Toulouse, aidé de ses fils. On n'y a point trouvé, malheureusement, de restes de l'industrie humaine.

M. l'abbé Breuil a exposé le résultat des fouilles qu'il a entreprises, avec MM. Obermaier et Alcalde del Rio, dans la grotte du Castillo, près de Puente Viesgo (province de Santander). Cette caverne, à décorations pariétales se rapportant à presque tous les moments du Paléolithique supérieur, a fourni également une magnifique stratigraphie : onze niveaux (moustériens, aurignaciens, solutréen, magdalénien ancien, magdalénien à harpons, azilien, néolithique et postérieur) répartis sur 15 mètres d'épaisseur. Faune tempérée, nombreux os travaillés et gravés.

M. le D<sup>r</sup> Lalanne a présenté au Congrès les moulages des curieux bas-reliefs à représentations anthropomorphiques de l'ancien abri-sous-roche de Laussel, commune de Marquay (Dordogne), découverts par lui. Ce sont d'abord deux personnages représentés couchés sur le dos et dans une position opposée l'un à l'autre en une scène de parturition ou de coït. Puis une femme nue tenant dans sa main droite une corne de bison. Ensuite une autre femme, analogue à la précédente, mais moins complète; enfin, un homme, vu de trois-quart, qui semble tirer de l'arc. Les trois sculptures féminines, qui datent de la même époque (Aurignacien supérieur), présentent un caractère commun, la stéatopygie qui paraît bien être un caractère ethnique.

Après avoir rapproché les découvertes de Laussel de celles de Brassempouy, de Menton et de Willendorf, M. le D<sup>r</sup> Lalanne pense que l'on peut conclure, vraisemblablement, qu'à l'époque aurignacienne le midi de l'Europe, et sans doute aussi tout le pourtour du bassin méditerranéen, a été habité par une race probablement négroïde et caractérisée par une stéatopygie très marquée de la région pelvienne chez la femme.

M. Boule a défini la place que doit occuper, dans le groupe des

*Hominidæ*, l'*Homo Neanderthalensis* qui est le type normal européen du Quaternaire moyen. Il a ensuite présenté à l'assemblée le moulage du crâne de l'Homme de la Chapelle-aux-Saints et a résumé la belle étude qu'il a faite de ce fossile humain.

L'orateur nous a entretenus, également de l'Institut de paléontologie humaine de Paris, dû à la munificence et au zèle scientifique du prince de Monaco. Le palais qui abritera cet Institut est actuellement en construction dans le voisinage du Muséum. Un fonds spécial considérable est destiné à faciliter les travaux des savants. L'Institut portera ses recherches sur toutes les questions pouvant intéresser l'origine de l'Homme fossile. Il a un caractère international.

M. Manuel Anton, professeur d'anthropologie à l'Université de Madrid, a parlé des crânes quaternaires découverts récemment en Espagne. Ceux-ci présentent des formes intermédiaires entre Galley-Hill et Cro-Magnon.

M. L. de Hoyos-Sainz, de Madrid, a fait un exposé sur les crânes de Cro-Magnon trouvés en Vieille-Castille.

Le Congrès s'est occupé également de la répartition géographique des trouvailles aziliennes.

Les stations de l'époque azilienne étaient, jusqu'ici, pour ainsi dire confinées, au nombre d'une douzaine, dans le sud-ouest de la France, et on ne connaissait, en dehors de cette région, que trois grottes — la caverne d'Oban, en Écosse, et les cavernes de Valle et du Castillo, en Espagne (province de Santander) — comme ayant fourni un niveau azilien.

M. le Dr Fritz Sarasin a découvert tout récemment aux environs de Bâle, près d'Arlesheim, dans la grotte de Birseck, une assise azilienne avec galets coloriés. Le niveau azilien était superposé à une couche magdalénienne et recouvert lui-même par du Néolithique. Fait à noter, ces galets peints de signes énigmatiques, que l'on croit pouvoir rapprocher des *churinga* australiens, ont été retrouvés, à Birseck, tous brisés, probablement par les envahisseurs néolithiques.

M. l'abbé Hermet nous a présenté sa dernière trouvaille de statues-menhirs, celle faite, en 1907, à Montels, commune de La Serre (Aveyron). Cette statue est particulièrement intéressante. L'absence des seins doit la faire ranger dans la catégorie des statues masculines. De plus, elle porte, suspendu au cou, un objet assez difficile à déterminer, affectant la forme d'une sorte de gaine. M. Cartailhac, rapprochant cet objet d'autres similaires sculptés sur des

monuments primitifs égyptiens, croit y reconnaître l'étui de la verge figuré comme attribut du sexe masculin.

Le baron A. Blanc, professeur à l'Université de Rome, a fouillé, en Savoie, à la Cluze de Pierre Châtel, un ancien lieu de halte sur la voie du Rhône où il a constaté tout une superposition de couches avec céramique : assise azilienne, couche néolithique, foyer de l'âge du bronze IV, niveau de La Tène II et couche gallo-romaine. Tous ces niveaux étaient nettement séparés les uns des autres par des couches stériles.

C'est, en quelque sorte, l'équivalent de l'intéressante découverte faite chez nous, en 1902, dans la grotte de Han.

L'éminent préhistorien Emile Cartailhac avait été prié de faire, au grand théâtre Victoria Hall, une conférence publique sur « L'Homme des Cavernes ». Cette conférence, suivie par un auditoire extraordinairement nombreux et attentif, a obtenu un succès vraiment inouï.

S'il est maintenant admis dans la science que les cupules représentent quelque chose, qu'elles n'ont pas été faites au hasard, sans idée préconçue ou directrice, on était loin, cependant, d'être fixé sur leur origine, leur signification ou leur destination.

M. Louis Schaudel, de Nancy, qui a étudié d'excellente façon les pierres à cupules et à bassins de la Savoie, pense, avec beaucoup de raison, que la cupule ou l'écuille était primitivement un récipient destiné à servir au culte de l'eau, considérée comme l'élément fécondant; plus tard, de récipient, la cupule serait devenue symbole.

M. Louis Siret a exposé ses idées sur la signification des formes figurées représentées sur les monuments ou objets des temps protohistoriques. Toutes seraient des symboles du ciel-père, de l'eau, de la terre, etc.

Répondant à la question relative aux Primitifs actuellement vivants ou récemment éteints, M. Maurice Exsteens a parlé de l'industrie des Tasmaniens éteints, qu'il a pu étudier sur une série de plus de huit cents pièces.

Cette industrie ne présente nullement les caractères aussi primitifs, aussi *éolithiques*, que certains préhistoriens se sont plu à lui attribuer. Typologiquement, elle offre, au contraire, de grandes similitudes avec l'industrie moustérienne.

« Les relations entre l'Italie et l'Europe au nord des Alpes pendant l'âge du bronze », tel était le sujet qu'a traité magistralement M. Montelius en une conférence publique, faite le soir, en l'Aula de l'Université.

L'orateur a, par des comparaisons frappantes, démontré l'influence qu'a exercée l'Italie sur la forme et sur l'ornementation des armes et des ustensiles de bronze.

L'Italie se retrouve surtout dans les fibules, dont les plus anciens spécimens sont identiques, ou à peu près, à nos modernes épingles de sûreté. On la retrouve aussi dans les haches, les épées, les rasoirs à simple et à double tranchant, dans les urnes-cabanès, etc. Il y a aussi beaucoup d'objets qui, dotés d'une ornementation en spirale, trahissent plutôt une influence mycénienne.

M. le marquis de Cerralbo a fouillé, avec autant de soin que de bonheur, d'importantes nécropoles ibériques (*Hallstatt* et *La Tène*) situées au nord de Madrid (Aguilar, Lusaga et Arco-briga).

La plupart des tombes contenaient un riche mobilier : poignards à antennes, lances, objets de parure, belle céramique, etc.

La nécropole d'Aguilar a fourni, entre autres objets intéressants, des mors remarquables, confirmant ce que dit Strabon de l'excellence de la cavalerie ibérique, et des fers à clous d'autant plus curieux qu'aucun auteur de l'antiquité ne fait allusion à ce procédé de ferrage. La rencontre de fers à cheval avec étampures dans les tombes d'Aguilar, coïncidant, en quelque sorte, avec la découverte, faite en Lorraine par le comte J. Beaupré, de pareils objets dans un milieu hallstattien, semble cette fois apporter la preuve que les Celtes ferraient déjà leurs chevaux à la manière actuelle.

M. S. Reinach a mis sous les yeux des congressistes un fac-similé en cuivre, exécuté au Musée de Saint-Germain, d'une sorte de bracelet en or pesant 1,100 grammes, acheté récemment à Madrid par un diplomate étranger. Il a montré les difficultés techniques vaincues par l'orfèvre ibérique et a insisté sur l'analogie que le style de ce bijou présente avec celui des couvre-oreilles de la dame d'Elche, du Musée du Louvre.

Il semble à M. Reinach que l'objet dont il nous a fait la présentation appartient à la fin du premier âge du fer, soit aux environs du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

La Commission spéciale pour l'unification des mesures anthropologiques, instituée à Monaco, en 1906, a poursuivi ses travaux.

M. F. Frassetto, de Bologne, a traité de l'unification des mesures sur le squelette.

M. G. Reubel, de Florence, a soumis un projet d'organisation internationale pour prendre des mesures anthropologiques sur les enfants, et dont le schéma est reproduit ci-après (page suiv.).



Enfin, M. le Dr Paul Godin, de Saint-Raphaël, a fait, sous le titre de *Quelques rapports de l'évolution de croissance avec la puberté. Il y a un âge social*, la communication suivante :

« A l'heure où la pensée de tous, celle des parents comme celle de l'éducateur, du législateur et du sociologue ou du médecin légiste, est emportée par la même préoccupation d'attribuer à l'homme de demain, dans la société, la place qu'il lui faut et qui lui revient ; à l'heure où nous savons que la valeur sociale n'est pas dans la somme des efforts, mais dans la qualité de l'acte ; que la valeur de l'action est fille de l'appropriation de l'homme à la place occupée et de la place à l'homme qui l'occupe, de façon à réaliser l'aphorisme anglais : « the right man in the right place » ; à l'heure où nous savons que cette appropriation ne peut résulter que d'une connaissance exacte des besoins sociaux d'une part, et d'autre part, de la personne humaine ; à l'heure où l'on prend conscience du rôle capital de cette individualité et de la nécessité de demander à toutes les sciences biologiques leur secours actif pour extraire de chaque enfant son individualité et qu'une École avec ce maître-objectif, se fonde à Genève même, la cité d'éducation par excellence, l'École des Sciences de l'Éducation ou Institut J.-J. Rousseau ; personne ne veut, personne ne peut rester indifférent à un signe révélateur de *l'individualité*. La puberté est ce signe. La puberté est davantage encore : elle est un signe dominateur, un facteur considérable de l'individualité même.

» Vous l'aviez certainement prévu ; vous le saviez déjà. J'espère ajouter une nouvelle preuve et vous fournir, en éducation, un nouveau *critérium*, un nouveau guide.

» Que de fois ne vous êtes-vous pas demandé à quoi pouvait se rattacher les différences profondes qui vous saisissaient chez des jeunes gens de même âge. Ils étaient là, quatre, six, devant vous. Tous avaient 18 ans. Outre la dissemblance, vous sentiez que ceux-ci étaient déjà des hommes, tandis que ceux-là étaient encore de tout jeunes gens. Allures, gestes, paroles, tout accusait ces distinctions entre ces deux groupes, nés à la même époque cependant.

» Si, comme je le demande depuis 1893, comme le Prof Sergi l'a demandé dès 1885 à Rome, des médecins avaient été appelés à suivre périodiquement, à travers les semestres, chacun des jeunes gens qui composent ces groupes de 18 ans, voici ce que pourraient vous dire ces médecins :

» Ceux que vous jugez adultes, ont fait leur puberté à 13 ans.  
» Il y a cinq ans de cela ; ce sont en effet réellement des hommes.

» Les autres n'ont été pubères qu'à 17 ans et l'un d'eux voit apparaître sa puberté aujourd'hui seulement ! »

» Sans doute me direz-vous, nous avons déjà une idée de cela. »  
— Mais oui, n'est-il pas vrai ? Il ne me reste donc plus qu'à préciser en quelques mots avec les documents si clairs que me fournissent mes recherches sur la croissance : La puberté telle que je l'ai définie en 1911 est le centre de l'évolution de croissance.

» Ce grand phénomène se produit à une distance variable de la naissance, mais à une distance fixe, ou peu s'en faut, de l'état adulte. Qu'en résulte-t-il ? C'est que deux jeunes gens de même âge peuvent être l'un un adulte, l'autre un enfant ; que ce qu'il nous faut considérer, ce n'est pas l'âge en lui-même, mais bien l'âge en fonction de la puberté, âge d'évolution, âge réel, âge éducatif et social en quelque sorte.

» Il reste à savoir comment nous reconnaitrons la puberté, son approche ou son installation, de façon à établir l'âge d'évolution d'un enfant donné. Quels signes avons-nous ? A côté des signes fournis par la pousse des poils du pubis et de l'aisselle, à côté des diverses modalités de l'accroissement pubertaire qui, du reste, renseignent sur l'apparition, nous pouvons avant tout être renseignés de bonne heure sur l'époque prochaine ou éloignée de cette apparition par quelques-uns des rapports anatomiques de dimensions segmentaires évalués au moyen de l'anthropométrie, telle que l'enseigne mon maître M. le Prof<sup>r</sup> Manouvrier.

» Nous sommes donc désormais en mesure de pronostiquer l'époque approchée à laquelle tel enfant sera pubère, de déterminer son âge en fonction de la puberté (son âge social).

» L'éducateur se trouve par là armé d'une façon inattendue et singulièrement utile. Il peut déterminer l'individualité, il peut apprécier le temps qu'il a devant lui pour donner telle partie de l'éducation physique, telles notions intellectuelles, telle orientation à l'attention et à l'effort, etc., et, situant l'apparition de la puberté dans le temps, il peut encore préciser l'époque à laquelle sera adulte physiquement et socialement ce jeune être qui évolue dans ses mains.

» Quelles ne seraient pas l'ingratitude et la culpabilité des éducateurs, parents, maîtres ou sociétés, s'ils ne s'efforçaient de faire plus beau et plus puissant l'homme de demain, quand des savants, tels que vous, Messieurs, n'hésitent point à consacrer le meilleur de leur vie à la démonstration de la lutte triomphale de l'homme avec la nature à travers les âges de notre monde ? »

Deux excursions ont eu lieu pendant la durée du Congrès.

La première au Salève où, devant le panorama incomparable que l'on connaît, les participants ont écouté avec un vif intérêt la conférence que leur a faite M. le Prof<sup>r</sup> Pittard sur l'époque glaciaire et la préhistoire de la région de Genève.

L'autre excursion était une promenade de repos sur le lac Lemman et au château de Chillon, où une magnifique réception avait été organisée par le Conseil d'État du canton de Vaud.

Réceptions charmantes aussi, les jours précédents et suivants, à Malagny, par M. et M<sup>me</sup> Édouard Naville; au Parc de l'Ariana et au Musée d'Art et d'Histoire, par le Conseil administratif de la ville de Genève.

Les congressistes conserveront longtemps le meilleur souvenir de ces réceptions qui furent toutes aussi cordiales que somptueuses.

C'est en Espagne, où, hier encore, tout était à découvrir, mais où l'on s'est mis à la besogne d'une façon qui peut faire espérer les résultats les plus importants, qu'aura lieu, dans deux ans, à Madrid, la XV<sup>e</sup> session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.

#### DISCUSSION.

M. M. EXSTEENS. — Je crois utile de faire observer que l'assise moustérienne à faune chaude, découverte par M. le Prof<sup>r</sup> V. Commont, à Montières, repose directement sur l'assise chelléenne. Il n'y a donc pas d'assise acheuléenne permettant de déterminer si, en cette région, il y eut survivance de la faune à *Elephas antiquus-Rhinoceros Merckii* jusqu'à la fin de l'époque moustérienne, ou retour de cette faune dont, dans les autres stations alluviales, l'émigration concorde avec la fin du Chelléen.

#### COMPTE RENDU BIBLIOGRAPHIQUE

PAR M. HUART-DE LOË.

Quelques articles originaux parus dans l'ANTHROPOLOGIE méritent d'attirer notre attention :

*La statuette de Mammouth de Predmost (Moravie)*, par Ch. Maska, H. Obermaier et H. Breuil.

A deux ou trois mètres au-dessous de la surface actuelle du loess

furent découverts les restes d'un vaste gisement quaternaire appartenant au Solutréen.

L'exploitation de Predmost, entreprise dès 1880, fit constater la grande abondance du Mammouth. A côté de restes nombreux de *Leo nobilis*, *Felis pardus*, *Canis lagopus*, *Canis vulpes*, *Canis lupus*, *Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus*, *Rangifer tarandus*, *Equus caballus*, etc., furent mis au jour des débris humains et une sépulture collective. Plus de trente mille instruments en silex représentent les types du Paléolithique supérieur; de nombreux objets en ivoire, en os, en bois de Renne ont été mis à découvert.

Une figurine d'ivoire représentant un Mammouth paraissant marcher témoigne du sentiment artistique des Solutréens de Predmost. M. Maska fait remarquer que « la sculpture de Predmost est, jusqu'à présent, seule en son genre. D'abord son âge solutréen est bien antérieur à toutes les œuvres d'art magdaléniennes qui sont les seules à avoir fourni jusqu'à maintenant des représentations sculptées de Mammouths; d'autre part, ces figures sont généralement mutilées et parfois peu réalistes.

» Il est curieux de trouver à Predmost même cette preuve, aujourd'hui bien superflue, de la contemporanéité de l'Homme fossile et du Mammouth. »

Les auteurs font quelques observations comparatives avec les autres figures sculptées représentant le Mammouth : elles sont toutes d'âge magdalénien.

« Notablement antérieure à toutes les représentations sculptées ou gravées de l'art mobilier, la figure de Predmost est la plus complète et la plus parfaite des figurines de ce groupe; elle est postérieure cependant aux dessins gravés aurignaciens de Gargas et de la grotte Chabot ou aux tracés rouges ou noirs, de même âge sans doute, de Castillo, Pindal et Font-de-Gaume. »

Tous ces dessins concourent à nous révéler l'image extérieure du grand Proboscidién.

Parlant de *La Poterie primitive en Egypte*, M. Edouard Naville attire l'attention sur le procédé grossier que les femmes y emploient encore de nos jours pour la fabrication des vases : certains de ceux-ci sont faits entièrement à la main, sans l'aide du tour, au moyen d'argile. Le vase façonné est saupoudré de paille hachée, mis sécher au soleil, puis passé au four.

A Beni Mansour on ne met pas de paille sur les vases, on les recouvre d'une poudre faite d'une pierre qui serait une espèce de

schiste qu'on pile et qui à la cuisson prend une teinte rougeâtre. Ce procédé de fabrication rudimentaire a dû être celui employé par les populations les plus anciennes.

L'auteur croit que si le tour n'est pas utilisé par les femmes, c'est pour des raisons physiologiques, cet instrument étant encore grossier et difficile à manier.

Aussi conclut-il que « la poterie à la main dont on fait grand usage encore aujourd'hui est l'œuvre des femmes, et il est évident qu'il en a toujours été ainsi. »

« Le fait seul qu'un pot est fait à la main ne nous donne, dit l'auteur, aucune indication chronologique quelconque. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il a été fait par une femme. Rien dans son apparence ni dans sa facture ne nous dit à quelle époque il remonte.

» Lorsqu'il s'agit de cette poterie commune faite à la main, qu'on cesse de nous faire l'histoire des formes, de nous parler de leur évolution, de leur développement, ou au contraire de leur dégradation. C'est une erreur, continue-t-il, de rattacher les formes des vases égyptiens aux dynasties régnantes et de supposer une évolution de ces formes parallèle à la succession des familles ou des races qui occupèrent le trône. »

La seule classification vraie de la poterie égyptienne est, pour M. Naville, la classification locale, celle qui étudie ce qui se fait dans chaque endroit, et les modifications que dans cette localité l'industrie peut avoir subies.

Une intéressante étude sur *La Mort et les Funérailles à Madagascar* nous est fournie par M. Grandidier.

Les indigènes de Madagascar, croyant que les maladies et la mort elle-même sont dues aux maléfices d'un sorcier, consultent volontiers un devin qui par des simagrées et des pratiques magiques enlève le mauvais sort.

Certaines peuplades, les Sihanaka par exemple, transportent le moribond hors de sa demeure pour ne le rapporter chez lui que quand la mort a fait son œuvre.

Les Malgachés ont l'appréhension de la mort, mais ils n'ont pas la crainte de l'au-delà. Cette terreur n'existe pas chez les Malgaches, qui n'admettent pas le libre arbitre. En revanche, ils ont une grande terreur des morts. Tout ce qui a été en contact avec le cadavre, ceux mêmes qui ont assisté aux funérailles sont considérés comme en état d'impureté. Passé du monde terrestre dans le

monde immortel, le mort est revêtu d'un caractère sacré et se trouve armé de pouvoirs et de forces surnaturels, pour le bien comme pour le mal.

Tout ce qui a été en contact avec le mort ou lui a servi est considéré comme objets auxquels on n'oserait toucher sans encourir de grands malheurs.

A l'article de la mort, les Malgaches confessent leurs fautes et donnent leurs dernières instructions à leurs enfants. On couvre alors la tête du mourant et on attend qu'il meure.

Chez certaines peuplades, on hâte la mort en faisant une incision à la gorge pour faciliter le dernier soupir.

Dans certaines tribus, comme chez les Betsileo, à l'article de la mort, les chefs montraient du doigt la femme favorite, celle qu'ils désiraient emmener avec eux dans l'autre monde et qui à ce geste était mise aussitôt à mort.

Le décès survenu, les assistants éclatent en sanglots, poussent des cris lugubres et dénouent leurs cheveux en signe de deuil.

Les pleurs et cris ne sont pas l'expression d'un vrai chagrin; c'est un rite conventionnel pour éviter les représailles du mort.

Tant que la dernière toilette n'est pas achevée, le corps est considéré comme en un état particulier de réceptivité et pourrait être facilement ensorcelé.

Les Khodias du nord-ouest de Madagascar ont la curieuse coutume d'introduire dans l'anus de leurs morts une longue baguette de fer et de faire cuire la viande que doivent manger les assistants avec l'eau qui a servi à laver le cadavre.

Durant la nuit qui suit le bain funèbre, les ongles du mort sont coupés et les cheveux tressés en un nombre de tresses pair (et non impair, ainsi qu'il est d'usage pour les vivants). Le cadavre est paré de ses bijoux et une pièce de monnaie mise dans la bouche, pièce qui a pour but d'« ouvrir ses lèvres », c'est-à-dire de le faire parler lorsque son ombre viendra visiter sa famille.

L'exposition du corps se fait dans la maison mortuaire même, ou sous un hangar, ou en pleine forêt; elle dure plus ou moins longtemps. L'ensevelissement définitif n'a lieu que lorsque les os sont décharnés.

Durant l'exposition, le corps est étendu dans l'est; pour chasser les mauvais esprits, on entretient toujours du feu et souvent même une lampe brûle. Des esclaves éventent continuellement le cadavre pour éloigner les mauvais esprits.

monde immortel, le mort est revêtu d'un caractère sacré et se trouve armé de pouvoirs et de forces surnaturels, pour le bien comme pour le mal.

Tout ce qui a été en contact avec le mort ou lui a servi est considéré comme objets auxquels on n'oserait toucher sans encourir de grands malheurs.

A l'article de la mort, les Malgaches confessent leurs fautes et donnent leurs dernières instructions à leurs enfants. On couvre alors la tête du mourant et on attend qu'il meure.

Chez certaines peuplades, on hâte la mort en faisant une incision à la gorge pour faciliter le dernier soupir.

Dans certaines tribus, comme chez les Betsileo, à l'article de la mort, les chefs montraient du doigt la femme favorite, celle qu'ils désiraient emmener avec eux dans l'autre monde et qui à ce geste était mise aussitôt à mort.

Le décès survenu, les assistants éclatent en sanglots, poussent des cris lugubres et dénouent leurs cheveux en signe de deuil.

Les pleurs et cris ne sont pas l'expression d'un vrai chagrin; c'est un rite conventionnel pour éviter les repréailles du mort.

Tant que la dernière toilette n'est pas achevée, le corps est considéré comme en un état particulier de réceptivité et pourrait être facilement ensorcelé.

Les Khodias du nord-ouest de Madagascar ont la curieuse coutume d'introduire dans l'anus de leurs morts une longue baguette de fer et de faire cuire la viande que doivent manger les assistants avec l'eau qui a servi à laver le cadavre.

Durant la nuit qui suit le bain funèbre, les ongles du mort sont coupés et les cheveux tressés en un nombre de tresses pair (et non impair, ainsi qu'il est d'usage pour les vivants). Le cadavre est paré de ses bijoux et une pièce de monnaie mise dans la bouche, pièce qui a pour but d'« ouvrir ses lèvres », c'est-à-dire de le faire parler lorsque son ombre viendra visiter sa famille.

L'exposition du corps se fait dans la maison mortuaire même, ou sous un hangar, ou en pleine forêt; elle dure plus ou moins longtemps. L'ensevelissement définitif n'a lieu que lorsque les os sont décharnés.

Durant l'exposition, le corps est étendu dans l'est; pour chasser les mauvais esprits, on entretient toujours du feu et souvent même une lampe brûle. Des esclaves éventent continuellement le cadavre pour éloigner les mauvais esprits.

La veillée funèbre qui souvent se prolonge longtemps tourne à l'orgie.

La plupart des Malgaches ensevelissent leurs morts dans des cercueils; les pauvres sont simplement mis en terre ensevelis dans une natte.

Le cercueil se taille à la hache dans un tronc d'arbre à bois dur : c'est une sorte d'auge grossière, percée ordinairement d'un ou deux trous pour laisser écouler les liquides provenant de la putréfaction.

Le cercueil achevé est porté au cimetière, puis on y transporte le corps en grande cérémonie sur une civière portée par des hommes; des assistants brandissent des sagaies pour repousser les mauvais esprits, et les invités à demi-ivres gesticulent, pleurent, rient et hurlent, tirant des coups de fusil et s'arrêtant à tout instant pour boire du rhum.

Des bœufs sont immolés avant la mise en cercueil.

La plupart des Malgaches déposent à côté du tombeau la vaiselle du mort, des vivres, du rhum et du tabac.

Les Sihanaka mettent un récipient dans lequel brûle une bouse de vache, « afin que le mort puisse se chauffer quand il a froid ».

Chaque famille a son cimetière particulier et n'en a qu'un.

Parmi les peuplades malgaches, les unes inhumant leurs morts dans des cercueils, les autres les enveloppent seulement de nattes de jonc, de feuilles de ravenals ou de lamba, quelquefois d'un simple petit lambeau de toile.

Certaines tribus n'enfouissent pas leurs morts en terre, d'autres disposent les corps dans quelque anfractuosité de rocher, les couvrant de pierres ou de crânes des bœufs immolés à l'occasion de la cérémonie.

Sont exclus du tombeau de famille les sorciers, les criminels, les ennemis vaincus et les lépreux : leurs corps sont abandonnés sans sépulture.

Tous les Malgaches vénèrent les morts; le plus grand nombre ont une crainte superstitieuse des tombeaux, qu'ils relèguent en des lieux déserts.

Les habitants du nord, de l'ouest et du sud de Madagascar déposent leurs morts presque à fleur de terre et construisent des « tumuli » par-dessus.

Les habitants du centre les enfouissent dans des caveaux souterrains, caveaux dont les parois sont formés de cinq grandes plaques de granit.

L'ornement des cimetières consiste dans l'exposition des masques des bœufs tués en l'honneur des morts. Une perche surmontée d'un lambeau d'étoffe blanche se plante auprès de la tombe.

Regardant l'exclusion du tombeau des ancêtres comme un déshonneur, les corps des défunts sont ramenés dans leur pays natal, si par malheur la mort les surprend à l'étranger. Les Mérina rapportent au pays les « huit os » principaux du squelette, l'humerus et le radius des deux bras, le fémur et le tibia des deux jambes.

Si les corps des guerriers n'ont pu être retrouvés, on élève au pays natal un cénotaphe monolithe à la mémoire du disparu : monument qui devient pour ses enfants un autel où ils viennent prier, faisant sur ses faces des onctions de graisse.

Après l'ensevelissement, ceux qui ont assisté à la cérémonie doivent se purifier par un bain dans un cours d'eau ou par une aspersion d'eau lustrale, s'ils veulent éviter d'introduire le malheur sous leur toit.

Le deuil cesse quand la cérémonie d'inhumation définitive a eu lieu.

Tout homme ou femme en grand deuil doit présenter l'aspect le plus lamentable possible et mener une vie misérable, se tenant à l'écart de toutes les réunions et de tous les divertissements.

Le blanc est la vraie couleur de deuil, mais le bleu est aussi de mise.

Défense est faite, sous peine de sacrilège, de prononcer le nom du défunt.

Le tome XXIII, n° 1, de l'ANTHROPOLOGIE publie l'*Étude sommaire d'un ossuaire néolithique découvert à Montouliers (Hérault)*, par M. le Dr Lucien Mayet.

L'exploitation d'une carrière au lieu dit Fendeille, entre Montouliers et Bize, a mis à découvert une grotte sépulchrale renfermant les ossements d'environ trente cadavres des deux sexes et de tout âge. Épars dans la masse argileuse se trouvaient les crânes et les os des membres, à l'exclusion d'autres ossements et de tout mobilier ou outillage lithique : ce qui fait considérer la grotte sépulchrale de Montouliers comme un ossuaire.

L'habitat des hommes qui utilisèrent la grotte pour y déposer leurs morts n'a pu être retrouvé.

Quatorze crânes seulement ont pu être restaurés pour l'étude; ils se divisent en deux groupes :

L'un, assez homogène, comprend douze crânes dolichocéphales avec des indices variant entre 72.1 et 77.9.

L'autre réduit à deux crânes sous-brachycéphales avec des indices de 82.25 et 80.11.

Les crânes dolichocéphales présentent tous un frontal bien développé, haut et large, assez fortement bombé en avant. La glabelle est notablement accentuée.

Le profil des crânes de Montouliers a la plus grande ressemblance avec ceux de l'Homme-Mort, des Baumes-Chaudes, de Cro-Magnon. Ils diffèrent notablement d'avec le crâne de Chancelade.

Quelques crânes ont une tendance à présenter la *forme en carène* (cf. l'Homme de Chancelade).

Les bosses pariétales sont bien développées, les lignes temporales peu accentuées.

La protubérance occipitale externe est, en général, fortement saillante en arrière.

La hauteur auriculo-bregmatique indique que la série de Montouliers est formée de crânes assez élevés.

L'ensemble de la tête osseuse met en évidence la faible hauteur de la face.

Les mandibules provenant de Montouliers sont robustes.

Les dents sont en général bien conservées, mais présentent une usure très marquée, même chez les sujets encore jeunes.

Les molaires de la mandibule sont presque toujours de mêmes dimensions, tenant ainsi une place intermédiaire entre nos races européennes actuelles où le volume des trois molaires va généralement en diminuant de la première à la troisième, tandis qu'il va en augmentant dans les différentes espèces simiennes, dans les races nègres et dans les mâchoires quaternaires (Testut).

A noter aussi l'éloignement de la troisième molaire de la branche montante du maxillaire (cf. Chancelade).

Squelette des membres : les fémurs ne sont pas très incurvés, mais offrent la disposition si spéciale des fémurs dits à *colonne* ou à *pilastre*.

La majorité des tibias présentent une *platycnémie* très marquée; le péroné est cannelé.

L'évaluation de la taille par les os longs a permis de fixer celle-ci à environ 1<sup>m</sup>60 pour les individus adultes.

« Les Néolithiques de Montouliers, conclut M. Mayet, faisaient partie de la grande race dolichocéphale autochtone qui a peuplé le sud de la France de la fin du Quaternaire jusqu'au cours de l'époque néolithique et dont les mutations locales ont été, très probablement à tort, qualifiées de races. Cette race autochtone ancienne est représentée par les Hommes préhistoriques du type de Chancelade, par ceux du type de Cro-Magnon et des Bauoussé-Roussé (*pro parte*), par ceux du type des Baumes-Chaudes et de l'Homme-mort, auxquels on pourra désormais ajouter, semble-t-il, le type identique de Montouliers. »

Dans le tome XXII de l'ANTHROPOLOGIE, nous trouvons, sous la signature de M. Vasseur, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Marseille, un exposé d'observations relatives à une ancienne *Mine de cuivre exploitée à l'âge du bronze* dans les Garrigues de l'Hérault (aux environs de Cabrières).

Ces observations paraissent démontrer que le cuivre fut exploité, en effet, dans le midi de la France pendant la période du bronze.

Cette industrie, introduite d'abord dans la péninsule ibérique, se serait étendue ensuite dans le midi de la France (au pays des Garrigues et aux Cévennes).

L'ancienne exploitation de Bellarade est ouverte dans la dolomie devonienne. La principale excavation présente une douzaine de mètres de profondeur.

M. Vasseur y a trouvé une accumulation de pierres plus ou moins arrondies, formées de quartz et de quartzites extrêmement durs et qu'il croit être des concasseurs et broyeurs ayant servi à la trituration du minerai. Ces pierres offrent d'ailleurs fréquemment des taches bleues et vertes formées par les carbonates de cuivre, taches qui ne se trouvent qu'en surface.

M. Vasseur a cherché à déterminer l'époque d'utilisation de ces broyeurs. S'il est maintenant prouvé que la mine des Neuf-Bouches fut exploitée sous la domination romaine, on ne saurait admettre que ces pierres se rapportent à une phase de civilisation aussi avancée.

Un examen de la région a fait constater, à 600 mètres de là, la présence d'une grotte sépulcrale très étendue, connue depuis longtemps : *la grotte des ossements*.

Les restes humains, très abondants, se montrent associés à des poteries de l'âge du bronze. La grotte en question aurait servi de

sépulture à la population de mineurs qui exploitait le cuivre aux Neuf-Bouches notamment.

Il est à présumer que les travaux d'extraction étaient exécutés dans les profondeurs du sol, en même temps que la préparation du minerai s'effectuait à l'extérieur des galeries.

La population de la mine devait être assez importante.

L'exploitation de la mine de cuivre de Bellarade a dû être commencée à une époque encore bien voisine du début de l'âge du bronze.

M. le Président adresse ses remerciements à MM. de Loë et Huart-de Loë.

La séance est levée à 10 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures.

---